



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR**

**Arrêté n° DRCL-BFL-2017170-0001**

**Signé par**

**Carole PUIG-CHEVRIER Secrétaire Générale de la Préfecture d'Eure-et-Loir**

**le 19 Juin 2017**

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir  
Direction des Relations avec les Collectivités Locales  
Bureau des Finances Locales**

**Arrêté portant composition de la Commission départementale de recensement des votes pour le renouvellement des membres du Comité des Finances locales**



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR

**PREFECTURE**

Direction des Relations avec les Collectivités Locales  
Bureau des Finances Locales  
Affaire suivie par  
Mme Catherine MAUDHUY  
Tél : 02 37 27 71 37  
Fax : 02 37 27 72 59  
Mél : catherine.maudhuy@eure-et-loir.gouv.fr

Arrêté portant composition de la Commission départementale de recensement des votes pour le renouvellement des membres du Comité des Finances Locales  
Année 2017

**La Préfète d'Eure-et-Loir**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la loi n°79-15 du 3 janvier 1979 instituant le Comité des Finances Locales ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles R1211-4 et suivants ;

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture d'Eure-et-Loir ;

**ARRETE**

**Article 1er** -La commission départementale des votes émis pour le renouvellement des membres du Comité des Finances Locales est présidée par :

Monsieur LE CLANCHE Olivier, représentant le Préfet.

Elle comporte, en outre les personnes suivantes :

- Madame Jocelyne PETIT, maire d'Ymeray
- Monsieur Claude DASSIER, maire de Fontaine la Guyon

Le Secrétariat sera assuré par Madame Catherine MAUDHUY, fonctionnaire de préfecture.

**Article 2** - Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture d'Eure-et-Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir.

La Préfète,  
Pour la Préfète,  
La Secrétaire Générale

**Carole PUIG-CHEVRIER**



Place de la République – CS 80537 - 28019 Chartres Cedex – Standard : 02 37 27 72 00  
Horaires d'ouverture de la préfecture :  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h00-12h30 / 14h00-16h30 (le vendredi : 16h00)  
Pour les modalités de délivrance de titres, consulter [www.eure-et-loir.gouv.fr](http://www.eure-et-loir.gouv.fr), rubrique "Démarques administratives"

